

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 22 septembre 2014 à 20H00, sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DUFREGNE, CHERION, GUEULLET, VOLAT, RONCERET, mesdames EDELIN, AGUINET, DUPOUX, PARIS, BELMILIANI, FAVIER.

Excusés : madame DORIAT (pouvoir M JULIEN), monsieur DENIS (pouvoir M DUFREGNE), monsieur JUAN (pouvoir M CHERION)

Le procès verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1- Avenants concernant le marché des chambres d'hôtes

- réalisation d'un avenant avec l'entreprise Friaud (lot 5 plâtrerie-peinture) pour un montant de 2 279.24 € HT suite au changement des solives des combles. Le marché passe de 27 962.61 € à 30 241.85 € (+ 8.15 %)

- réalisation d'un avenant avec l'entreprise Vankerschaver (lot 9 électricité) pour un montant de 527 € HT suite à des travaux complémentaires. Le marché passe de 8954 € à 9481 € (+5.56 %).

- réalisation d'un avenant avec l'entreprise Gavillon (lot 1 maçonnerie) pour un montant de 1 600 € HT ce qui porte le marché de 11 990.28 € à 13 590.28 € (+ 13.34 %).

Le marché global des travaux était estimé à 147 000 € HT, après ouverture des plis le montant atteignait 125 007.57 € HT et après avenants 130 789.77 €.

2- Décisions modificatives au budget

- en fonctionnement, des recettes supplémentaires avec le reversement du FPIC (Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales) suite à une décision de la Communauté en bocage bourbonnais d'un montant de 17 404 € ainsi que 2299 € pour la dotation des travaux de recensement réalisées en début d'année. En compensation pour les dépenses 2 868 € sont mis au 6554 (contribution aux organismes de regroupement ex : syndicat d'Ygrande, SDE03) et 16 835 € au 6068 (dépenses de fonctionnement diverses

- en investissement, une recette supplémentaire concernant les subventions européennes de la première des travaux au café du centre pour un montant de 8097 €, une moins value de 6272 € pour le FCTVA. En dépense la somme de 15 000 € a été ajoutée à l'opération 149 afin de financer les travaux de l'école (salle de classe des CM1 et CM2), 13 175 € ont été pris dans le cadre des dépenses imprévues pour équilibrer ces opérations d'investissement.

3- Syndicat Départemental de l'Energie

- Approbation des nouveaux statuts du SDE 03 concernant la nouvelle compétence « installation de bornes de recharge pour véhicules électriques » et transfert de cette compétence au SDE 03.

4- Réforme territoriale

- Soutien à la motion du Conseil Général « projet de réforme territoriale, quel avenir pour l'action publique de proximité ? » en réponse à la suppression des conseils généraux à l'horizon 2020 et le rôle nouveau qu'auront à jouer les intercommunalités. Les territoires ruraux doivent avoir leur mot à dire dans ce débat. Une réforme territoriale paraît nécessaire mais doit se faire dans la concertation et non dans l'urgence comme c'est le cas actuellement.

5- Commission des impôt

La Commission communal des impôts après retour de la direction départementale des finances publiques de l'Allier est composée de 6 commissaires titulaires : Messieurs Fouillet Daniel, Schmauch Eric, Sanvoisin Daniel, Huguet Jean Louis, Cheminot Gilles et Genest et 6 commissaires suppléants : Messieurs Maurice Keller, Sébastien Mathiaud, Jacky Gueullet, Yoan Buneaux, Jean Claude Clément et madame Yvette Boire.

6- Lotissement du clos des vignes

- Approbation du compte rendu annuel d'activité de la Société d'Équipement d'Auvergne pour l'année 2013 et versement de la participation communal d'un montant de 3000 € HT. Actuellement 15 lots sur 24 ont été vendus.

7- Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais

- Jean Paul DUFREGNE donne lecture du rapport annuel 2013 de la Communauté en Bocage Bourbonnais. Le document est consultable en mairie.

Divers

- Départ de Véronique FIEVE au Centre Social de Souvigny remplacée par Amélie FABRE au mois d'octobre.
- Lecture d'une lettre de monsieur et madame Angelini concernant l'arrêt de la pharmacie de Saint-Menoux.
- Suite à une interrogation en Conseil Municipal, l'Urssaf précise que le salaire du maire n'est pas soumis à cotisation pour l'année 2014.
- De nouvelles associations ont vu le jour à Saint-Menoux : l'association des amis de l'église dont le président est Michel DUPONT (délégué élu : Jean Guy CHERION), le club d'échec dont le président est Cyril MEYZONNIER (déléguée élue : Corinne DUPOUX).
- Chantal AGUINET est nommée suppléante au syndicat de voirie d'Ygrande.
- La parution du Petit Ménéulphe est prévue pour mi décembre.
- Un bilan financier sur les travaux de l'église sera rendu au prochain conseil municipal.
- Daniel GUEULLET signale le redémarrage du marché du mercredi avec l'arrivée d'un nouveau primeur depuis début septembre. Les élus conviennent que la vie du marché est l'affaire de tous (commerçants et population).

La séance est clôturée à 22h15.